

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°226
11 janvier 2014

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Défense inconditionnelle du statut et des décrets de 50! Les dirigeants syndicaux, en particulier ceux du SNES doivent défendre le statut et rompre la concertation qui ne vise que leur liquidation.

Intervention du représentant du courant Front Unique au BDFN de la FSU du 6 janvier 2014.

Les « vœux aux français » de Hollande, le 31 décembre, dégagent deux dimensions fondamentales dans la politique à venir du gouvernement : soutien sans fard au patronat, offensive toujours plus brutale contre les travailleurs. Gattaz, président du MEDEF, ne s'y est pas trompé, qui a immédiatement salué cette déclaration – et pour cause !

Ce que Hollande a annoncé, c'est d'abord une baisse massive des prétendues « charges » patronales, en réalité une baisse des salaires. Et pour ce faire : le gouvernement met en chantier une contre-réforme de liquidation de la Sécurité Sociale qui commence par la branche « familles », vers la fiscalisation des allocations familiales. Des dizaines de milliards laissés au patronat, pris sur les salaires, et des conséquences dramatiques pour les familles ouvrières.

Hollande a évoqué ensuite une « baisse des impôts »... mais pas pour tout le monde, puisque la TVA augmente ! Les voilà, les prémisses de la « réforme fiscale » ! Et cela conduit directement à l'objectif annoncé d'une diminution accrue des « dépenses de l'Etat » - c'est-à-dire encore plus de postes supprimés dans la Fonction Publique, encore plus de services publics liquidés.

C'est évidemment dans ce sens que s'inscrit l'offensive du gouvernement contre l'enseignement public, vers la destruction du cadre national de l'enseignement public proprement dit. Et pour aller plus loin dans ce sens, tout se concentre aujourd'hui dans le projet de contre-réforme des statuts enseignants.

Par leur mobilisation au mois de décembre, les enseignants des classes préparatoires, soutenus par leurs étudiants, éveillant la crainte que cette mobilisation ne s'étende aux autres fractions du corps enseignant, ont conduit Peillon à manœuvrer en recul sur ses projets annoncés : il a dû relancer un nouveau tour de concertation sur les « métiers » avec les dirigeants syndicaux. Mécaniquement, la contre-réforme doit donc être reportée à 2015. Mais, pour autant, Peillon n'a reculé sur aucun de ses objectifs fondamentaux : accroissement du temps de travail, baisse des salaires, démultiplication des « missions » et renforcement des hiérarchies locales dans la définition des services.

Cette manœuvre met en lumière un problème central : si le projet Peillon reste à l'ordre du jour, c'est que les dirigeants syndicaux, et d'abord ceux du SNES-FSU majoritaire dans le second degré, continuent de participer aux « groupes de travail » chargés de mettre en œuvre ce projet.

Et dans quels termes ! Je cite l'article de Xavier Marand dans l'*US* du 7/12/2013, qui donne l'orientation des dirigeants du SNES : « Pour le SNES-FSU, les décrets de 1950 ne sont pas suffisamment protecteurs pour les enseignants et, s'ils étaient appliqués à la lettre, seraient extrêmement régressifs. Il y a lieu de les améliorer afin qu'ils offrent plus de garanties pour les personnels et qu'ils laissent moins de marge aux interprétations locales. Les orientations du ministre tracent une piste qui va dans le bon sens, mais qui doit encore être améliorée. »

D'un côté, il y a eu une mobilisation sur le terrain de la défense résolue des garanties statutaires, nationales des enseignants : cette mobilisation met le gouvernement en difficulté. De l'autre, il y a une volonté acharnée des dirigeants du syndicat à collaborer avec le gouvernement sous prétexte de « porter des propositions » : elle permet au gouvernement de maintenir ses attaques contre toute la profession.

Force est de le constater : la position des dirigeants nationaux du SNES est à l'exact opposé de ce pour quoi les enseignants se sont mobilisés. La responsabilité de la FSU, de ses syndicats, est de se mettre au service des enseignants, en défense de leurs acquis et garanties collectives : c'est pourquoi les dirigeants de la FSU et de ses syndicats doivent décider de quitter immédiatement les groupes de travail de Peillon pour donner un coup d'arrêt définitif à sa contre-réforme.

Eléments de discussion

S. Chabrol (SNEP) : *« Face au cadre fixé par les vœux de Hollande, les organisations syndicales sont confrontées à deux écueils. Le premier, c'est une stratégie d'accompagnement jusqu'au bout des réformes gouvernementales, mais ça, même la CFDT n'ose pas (sic ! Ndlr). Le second, où certains voudraient nous emmener, c'est de refuser toute discussion avec le gouvernement. Le problème, c'est qu'à force de simplicité, pour ne pas dire de simplisme, ce discours pourrait trouver un écho parmi nos collègues qui pourraient croire que dire « défense inconditionnelle des décrets de 50 », ça serait positif ! (...) Les décrets de 50 n'ont jamais résolu le problème de l'échec scolaire, et c'est dans ce sens que les syndicats doivent être porteurs de propositions. »*

B. Groison (secrétaire générale de la FSU) : *« Pour avoir participé à la première réunion de concertation sur les métiers, je suis fière des propositions que les syndicats nationaux ont portées (...) Ce que disent les collègues, ce n'est pas « il ne faut pas toucher à ça ou à ça », c'est qu'il faut trouver des réponses pour une école qui résolve les inégalités. »*

F. Rollet, secrétaire générale du SNES, ne s'est pas exprimée au BDFN. Deux jours plus tard, elle ouvrait néanmoins son intervention sur la question des statuts, dans l'émission « Rue des Ecoles » à France Culture, en ces termes : *« Je crois qu'à juste titre Vincent Peillon a dit qu'il ne s'agit pas de repartir du statut puisque le statut ne fait que traduire ce qu'on veut en termes d'objectifs, en termes de missions – que les missions des enseignants se sont élargies, se sont diversifiées, se sont complexifiées et que les décrets de 50 (...) ces décrets ne correspondent plus à la réalité (...) L'essentiel c'était de conforter les missions et l'idée d'avoir les missions centrales et les missions oubliées nous convenait. »*

L'émission radiophonique déjà citée, revenant sur la mobilisation des professeurs de classes préparatoires en décembre, a répercuté leurs revendications : *« Retrait du plan Peillon avant le réveillon ! »*

Le courant Front Unique poursuivra son intervention dans la FSU et ses syndicats pour la défense des décrets de 1950, pour que les dirigeants des syndicats enseignants de la FSU quittent les groupes de travail mis en place par Peillon. Il invite les enseignants, les syndiqués à faire remonter leurs exigences en ce sens.